

## Carte d'identité / Passeport

## Quelle photo ?

**QUALITE**

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

**DIMENSIONS**

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

**CONTRASTES**

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

**COULEURS**

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

**EXPRESSION**

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

**CHEVEUX**

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé

**LUNETTES**

- Pas de monture épaisse
- Pas de verres teintés
- Pas de reflets sur les verres



Tableau - Photo d'identité : normes à respecter	
Sujet	Obligations
Qualité	La photo doit être nette, sans pliure, ni trace.
Format	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Largeur : 3,5 cm</li> <li>• Hauteur : 4,5 cm</li> <li>• Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80% de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)</li> </ul>
Luminosité, contraste et couleurs	<p>La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition.</p> <p>Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.</p> <p>Une photo en couleurs est fortement recommandée.</p>
Fond	<p>Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair ou gris clair par exemple).</p> <p>Le fond blanc est interdit.</p>
Tête	<p>La tête doit être nue (pas de chapeau, foulard ou serre-tête par exemple).</p> <p>La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif.</p>
Regard et expression	<p>Il faut fixer l'objectif.</p> <p>L'expression doit être neutre et la bouche doit être fermée.</p>
Visage et yeux	<p>Le visage doit être dégagé.</p> <p>Le port de boucles d'oreilles ou le port d'un piercing sont autorisés dès lors qu'ils permettent de distinguer clairement les traits du visage.</p> <p>Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.</p>
Cheveux	<p>Les cheveux ne doivent pas recouvrir le visage.</p> <p>Une frange peut être acceptée si elle ne recouvre pas les yeux.</p> <p>Les oreilles doivent être dégagées.</p>
Lunettes et montures	<p>Si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photos.</p> <p>Par contre, si vous les portez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux</li> <li>• Les verres doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet</li> </ul>

Attention : si la photo ne respecte pas certains critères, elle sera rejetée et le titre d'identité ne sera pas délivré.